Une fois arrivé, sous prétexte de fatigue, il s'assit sur le parapet et fit asseoir ses deux enfants, le dos tourné à l'eau. Puis, saisissant le moment où leur attention était occupée par un bruit qui s'était produit à leur gauche, il se précipita sur eux, les poussa violemment et s'enfuit.

Les enfants avaient roulé dans l'abreuvoir et se débattaient en poussant des cris épardus. Cependant, la petite fille parvint à se tirer d'affaire toute seule et, s'accrochant aux aspérités de la maçonnerie, elle remonta sur la berge; quant au garçonnet, enfoncé jusqu'au cou, pris dans la vase, il ne pouvait qu'appeler au secours.

Un brave homme qui se rendait à la gare entendit ces cris et secourut: s'étant assuré que l'enfant pouvait attendre quelques minutes sans danger d'être noyé, il se précipita vers une maison voisine et ramena une autre personne avec l'aide de laquelle et au moyen d'une fourche il parvint à tirer l'enfant hors de l'abreuvoir.

Interrogé par son sauveur, le petit Joseph déclara immédiatement que son père les avait, sa sœur et lui, jetés à l'eau.

Pendant ce temps la petite fille avait disparu ; s'étant mis à sa recherche, les deux hommes l'aperçurent qui fuyait devant son père.

Le lendemain matin, dès la première heure, les deux sauveteurs reçurent la visite de Delforge qui venait les prier de ne rien dire. Il leur donna une explication fort embrouillée qui se termina par une affirmation d'innocence, affirmation fort sujette à caution.

Les témoins ne tinrent naturellement aucun compte de la recommandation et Delforge a été arrêté.

Il nie avec énergie et proteste de son innocence. Il lui sera difficile, cependant, d'expliquer pourquoi il s'est enfui après la chute de ses enfants dans l'abreuvoir au lieu de leur porter secours.

Le petit Joseph continue à accuser son père, mais la petite fille refuse de répondre lorsqu'on l'interroge. Ce silence est une preuve de plus de la culpabilité de Delforge, car la fillette en a une peur bleue, et la terreur seule lui ferme la bouche.

**Douai.** — Hier lundi, le directeur-gérant du journal le *Pas-de-Calais*, d'Arras, était appelant, devant la Cour, d'un jugement du tribunal de cette ville, qui l'a condamné à 100 fr. d'amende et 300 fr. de dommages-intérêts et à des insertions de la décision judiciaire, pour diffamation envers un agent de la société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique.

M. de Beaulieu, du barreau de Douai, a plaidé pour le *Pas-de-Calais* et M. Doumerc, du barreau de Paris, pour l'agent de la société des auteurs, partie civile.

Mais, à un certain point de vue, ce procès de presse était particulièrement intéressant. Le tribunal d'Arras, en effet, au lieu de condamner, comme civilement responsable des condamnations à la charge du directeur-gérant, la société anonyme du *Pas-de-Calais*, en tant que société, en déclara civilement responsables nommément et solidairement les différents administrateurs de cette société.

» Ces personnes, des plus honorables interjetèrent aussi appel ; et la question de droit, qui se posait, était, dès lors, la suivante : En vertu de la loi de 1881 sur la presse et d'après les statuts de la société du *Pas-de-Calais*, cette société, représentée par son directeur, n'est-elle pas exclusivement susceptible d'être assignée en la personne de ce dernier, pour la responsabilité civile ? Ses administrateurs avaient-ils pu l'être distinctement et nominativement, d'une manière valable ? L'arrêt sera rendu ultérieurement.

**Dunkerque.** — Le directeur du théâtre de Dunkerque, M. Escande, a donné sa démission, et les artistes se sont mis en société. Les affaires du directeur n'ont pas été plus brillantes à Dunkerque qu'à Calais.

## PAS-DE-CALAIS

**Arras.** — Un détachement d'hommes du 43e de ligne est arrivé hier à Arras, venant de Lille, avec fourniment au complet et couvertures en bandouillères, mais sans armes.

Ce détachement, augmenté d'un contingent fourni par le 33e de ligne (Arras et Douai) et élevé ainsi à l'effectif de 72 hommes, a quitté Arras aujourd'hui, par le train de 3 h. 35 après-midi. Il part pour l'Algérie, où il va être versé dans un régiment de zouaves.

C'est le commencement de la « petite mobilisation » annoncée par M. le ministre de la guerre, et qui va combler les vides laissés en Algérie par les renforts envoyés au Tonkin.

L'année dernière, quand on eut besoin d'envoyer des hommes dans l'Extrême-Orient, il se présenta des volontaires en nombre beaucoup plus que suffisant. Cette année, on a dû les désigner d'office. Le fait n'a rien qui doive surprendre.

Tous nos vœux accompagneront nos braves soldats.

**M. le sous-lieutenant Le Ny, du 33e de ligne,** part aussi pour les pays orientaux. Il est désigné pour le 2e régiment de zouaves.

— Nous apprenons la nomination de M. Abel Bergaigne comme membre de l'Institut de France.

M. Bergaigne est presque un de nos compatriotes; il a habité Arras pendant plusieurs années, il appartient à une des plus honorables familles de notre ville et les relations fréquentes qu'il entretien avec elle le ramènent souvent parmi nous.

**L'assassin Hecquet.** — Antoine Hecquet, l'assassin d'Etaples, vient d'être averti de la décision de M. le président de la République, par M. le substitut Martein.

A l'entrée du magistrat dans sa cellule, Hecquet a été pris d'un tremblement nerveux et est resté comme cloué sur place ; il avait les yeux hagards et était d'une pâleur cadavérique ; il ne savait ce qu'on allait lui annoncer. Mais quand il a su que sa peine était commuée et qu'il sauvait sa tête, son saisissement a été si grand que pendant quelques minutes, il est demeuré sans voix, l'air hébété ; il ne pouvait croire à son bonheur ; quand la parole lui est revenue, il a balbutié quelques paroles de remerciements ; aussitôt la camisole de force lui a été enlevée. Hecquet sera transféré de la prison de Saint-Omer, durant cette semaine pour se rendre à Douai où aura lieu l'entérinement des lettres de grâce.

**Houdain.** — Un jeune homme d'Arras, François Tavernier, travaillant comme ouvrier dans une brasserie de Gouy-Servyns, a trouvé une mort affreuse en tombant dans une chaudière d'eau en ébullition. Lorsque ses camarades accoururent à ses cris, le pauvre malheureux était déjà pour ainsi dire cuit: des lambeaux de chair se détachaient avec les vêtements. Il a cependant encore survécu plus de vingt-quatre heures. Les seuls mots qu'il put dire après l'accident, furent ceux-ci: « Père, Arras. » On ne songea cependant pas à prévenir ce père, qui n'apprit l'accident que par hasard, et put arriver assez tôt pour l'enterrement de la victime.

François Tavernier était âgé de 30 ans, veuf sans enfants. Il était aimé de tous ceux qui le connaissaient.

**St-Nicolas.** — L'autopsie de la veuve B.... de St Nicolas, n'a laissé aucun doute sur la cause de sa mort : la malheureuse a succombé à de maladroites opérations abortives tentées sur sa personne, mais on ignore encore le nom du ou de la coupable; cette femme s'était bornée à dire qu'elle avait fait un coup de tête et qu'on l'avait ramenée en voiture jusque devant sa maison. Elle était si défaillante, en effet, qu'elle eût été incapable de faire trois pas : elle est morte, nous l'avons dit, au bout de vingt-quatre heures.

**Etat-Civil de Roubaix.** — Déclarations de naissance du 9 février. — C. Hautefeuille, rue de Naples, cour Fouchain — Marie Demortier, rue Heilmann, cour Vermeire — Nelly Monvoisin, rue de l'Espérance, 36 — Fernand Papegay, rue Sainte-Elisabeth, 49. — Sévère Favorel, rue de l'Epeule, 2-8. — Robert Nauwelaers, rue du Chemin-de-Fer, 63. — Victorine Demaire, rue de Jemmappes, cour Soens, 1. — Augustin Doutreligne, rue du Manfait, maisons Louis-Desmettre. — Irma Cocquant, rue des Longues-Haies, cour Vroman, 12. — Zénobie Termote, rue Saint-Joseph, 78. — Georges Dubar, rue des Longues-Haies, cour Frère, 7. — Marie Wouters, rue de la Limite, maisons Dhalluin. — Louis Mathon, rue de la Balance, 14. — Elodie Beaumont, rue du Luxembourg, 41. — Charles Cools, rue Daubenton.

**Etat-Civil de Tourcoing.** — Déclarations de naissances du 8 février. — Maurice Jacques, rue Nationale — Louis Poissonnier, rue du Casin. — Marie Clément, à la Marlière. — Hubert Deruelles, rue des Carliers. — Marguerite Cuvelier, Issue Thaon. — René Dumortier, rue du Niot. — Emile Decubre, à la Croix Rouge. — Gustave Fromeau, rue de Menin. — Emile Verhelst, chemin du Ciimbale. — Hélène Bettens, aux Phalempins. — Hélène Saloone, à la Croix-Rouge

Du 9 février. — Julienne Hellebaut, cantonier de l'Abattoir. — Louis Parmentier, au Blanc-Seau. — Paul Dhalluin, rue Winoc-Choquel. — Marguerite Morel, rue du Moulin Fagot. — Sophie Dal, au Ballot — Jeanne Motte, rue du Prince.

Déclarations de mariages du 9 février. — Jules Lamblin, 34 ans, fabricant et Eléonore Tribouillet, 24 ans, sans profession. — Jean-François Soubert, 23 ans, fileur et Marie Depretère, 20 ans, retordeuse. — Pierre Vanhaere, 22 ans, boulanger et Clémence Vandekerkhove, 21 ans, sans profession.

Déclarations de décès du 8 février. — Augustine Dujardin, 56 ans 8 mois, sans profession, rue des Carliers. — Jeanne Duponchel, 2 mois 18 jours, au Brun-Pain. — Lolita Delnatte, 31 ans 3 mois, cordonnier, rue de la Blanche-Porte.

Du 9 février. — Jean-Baptiste Vandebrouck, 66 ans, tisserand, chemin des Trois-Pierres. — Marial Heulot, 48 ans 11 mois, tisserand, rue de Guinée — Auguste Phoot, 45 ans 9 mois, sans profession, Hôpital-civil. — Jean-Baptiste Mas, 62 ans 5 mois, teinturier, rue Delhaye.

## Convois funèbres et Obits

Un Obit Solennel sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mercredi 11 février 1885, à 9 heures 1/2, pour le repos des âmes : de Dame Cécile Clémence-Joseph CARPENTIER, veuve de Monsieur Edouard DAULMÉRIE, décédée à Roubaix, le 6 janvier 1885, dans sa 66e année. — Et de Monsieur Edouard-Auguste DAULMÉRIE, son fils, décédé à Roubaix, le 28 décembre 1883, à l'âge de 33 ans, administrés des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église du Très-Saint-Rédempteur, à Roubaix, le jeudi 12 février 1885, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Felicité WILLOQUOIX, veuve de Monsieur Jean-Baptiste LEPERS, décédée à Roubaix, le 23 janvier 1884, dans sa 76e année, administrée des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église de Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 12 février 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Françoise TOUZE, décédée à Roubaix, le 17 janvier 1885, à l'âge de 79 ans et 4 mois, administrée des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans *Petit Journal de Roubaix*

## BELGIQUE

**Assassinat à Andregnies.** — M. Norbert Duquesne, industriel, à Wihéries, a été assassiné dimanche, à dix heures et demie du soir, entre Elouges et Wiheries.

Son cadavre, dépouillé de sa chaîne, sa montre et son porte-monnaie, a été retrouvé, lundi, à trois heures du matin.

**Mouscron.** — Un commencement d'incendie, aussitôt éteint par des voisins, s'est déclaré hier dans une maison située près de la ferme de Mme veuve Dumortier. Les pertes sont insignifiantes.

**Ostende.** — Une énorme baleine a été remorquée par une chaloupe française. On l'a échouée samedi après-midi à côté du port d'Ostende.

**Exposition d'Anvers.** — Nous lisons dans l'*Escaut* :

« Contrairement à certaines craintes émises par un journal de la capitale, nous pouvons affirmer de la façon la plus absolue que l'ouverture de l'Exposition aura lieu à la date du 2 mai. »

**Les crimes dans le Hainaut.** — Un crime, un assassinat, a été commis à Havré.

La victime est la sœur de M. Bouillard, curé.

Le lieu de la scène, la cour du presbytère, maison un peu à l'écart, au bout d'une ruelle.

Samedi soir, vers neuf heures et demie, un coup de sonnette retentit.

Mlle Thérèse Bouillard, croyant que l'on venait appeler son frère pour un malade, se présenta à la porte d'entrée et demanda : « Qui est là? »

A l'instant où elle ouvrait, elle reçut au front, au-dessus de l'œil gauche, un coup de marteau ou d'un instrument à la fois contondant et tranchant, qui lui brisa l'os.

Elle tomba ensanglantée, mais elle ne perdit pas connaissance. Elle appela au secours. M. Bouillard, et une autre sœur qui habite avec lui, accoururent.

Il faisait une obscurité complète.

On croit que d'autres malfaiteurs étaient cachés dans une remise.

Mlle Thérèse est âgée de 61 ans.

Sa blessure est grave ; néanmoins, cette femme courageuse a pu donner tous les renseignements à la justice.

**Horrible drame.** — Un drame a eu lieu, dimanche après-midi, dans le Bas-Escaut, à Anvers.

Quatre jeunes gens, pour passer agréablement leur dimanche, avaient loué une embarcation à voile. Ils étaient partis le matin à 8 heures. Le temps était favorable et tout s'était bien passé. Comme ils revenaient de leur excursion, ils rencontrèrent un steamer. Au lieu de se garer prudemment, ils voulurent passer devant lui. Mais soit qu'ils aient mal opéré le mouvement, soit que le temps leur manquât pour le faire, ils furent abordés et leur barque se rompant sous la violence du choc, ils sombrèrent presque aussitôt.

Des quatre malheureux, il n'en réchappa qu'un, le sieur Thys, le seul d'ailleurs qui sût nager. Après avoir vainement cherché ses compagnons, épuisé et transi, il parvint à regagner la rive.

Voici les noms des victimes : De Grave, courtier en bières; Van Beylen, forgeron, et Jamein, employé au bassin. On n'a retrouvé jusqu'ici que le cadavre de Van Beylen, repêché lundi matin à la hauteur de Lillo.

**Les plus anciens membres du Parlement belge.** — M. Ortmans, qui vient de mourir à Verviers, était un des doyens d'âge de la Chambre. Il avait 78 ans.

Le *Précurseur* a dressé le tableau des membres des Chambres qui ont siégé soit à la Chambre, soit au Sénat pendant une période de plus de vingt ans. A la date du 11 novembre 1884, on comptait, depuis 1831, cent et vingt deux membres dont le mandat a duré plus de quatre lustres. Voici en ce qui concerne les vivants d'intéressants détails :

Le plus ancien des membres de la Chambre est M. Rogier; il compte 52 années de mandat. Puis viennent M. le chanoine de Haerne, avec 43 années, et M. Frère-Orban, avec 37 ans. Viennent ensuite avec le nombre d'années marquées à côté de leurs noms :

» MM. De Liedekerke 37 ans, Coomans 36, Tesch 36, Thibaut 34, Janssens 32, Magherman 32, Tack 30, E. Dumez 26, Notelteirs 26, Beeckman 25, A. Nothomb 25, L. Crombez 23, Kervyn (Bruno) 23, Sabatier 23, Bara 22, De Macar, 21, De Laet 21, Delcour 21, Jacobs 21, Thonissen 21, Dupont 20, Reynaert 20.

» Ces membres sont toujours fait partie de la Chambre des représentants. Voici les membres qui ont fait partie de la Chambre et du Sénat avec leurs années de service au 11 novembre 1884 ;

» MM. d'Anethan, 39 ans, Malou 38, de Mérode-Westerloo 34, T'Kint de Rodenbeke, 32, Braconnier, 23.

» Les sénateurs actuels, qui ont siégé au Sénat pendant plus de vingt années, sont :

» MM. Van Schoor 37 ans, de Sélys 30, de Labbeville, 25, Villain XIIII 21.

» Voici maintenant l'état de service des ministres tant vivants que morts, qui ont été plus de cinq années aux affaires. Les dates sont arrêtées comme précédemment en novembre 1884 ;

» MM. Frère-Orban 24 ans, Rogier 18, Vandersteichelen 11, baron Chazal 10, J. Bara 10, Tesch 10, Malou, 8, de Theux, 7, B. Nothomb 7, d'Aspremont 6, Delcour 6, de Lantsheere 6, A. Vandenpeerboom 6, Graux 5, Rolin-Jacquemyns 5, Van Humbeeck 5, d'Hoffschmidt 5, Mercier 5, d'Anethan 5, général Thiébauld 5, Beernaert 5.

## DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

*(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)*

**Le nouveau sous-secrétaire d'Etat à la guerre**

Paris, 10 février. — Plusieurs journaux assurent que la nomination de M. Blandin au sous-secrétariat de la guerre serait définitivement ajournée. D'un commun accord il avait été convenu entre M. Blandin et M. Ferry que, pour des motifs de famille, le décret ne serait signé que dans quelques jours, et le député d'Epernay est allé passer quelques jours dans son département pour y régler les affaires dont il s'agit. Les motifs de ce retard n'existent plus et la nomination sera signée ce matin; le décret paraîtra demain ou après-demain à l'*Officiel*.

**Le mariage de M. Waldeck-Rousseau**

Paris, 10 février. — Est-ce vrai ? demande le *Figaro*. On parle tout bas du prochain mariage de M. Waldeck-Rousseau, ministre de l'intérieur, avec Mlle Seydoux, fille de M. Seydoux, manufacturier au Cateau, département du Nord. La famille de la future appartient au culte réformé.

**Le banquet de la chambre de commerce anglaise**

Paris, 10 février. — Au banquet de la chambre de commerce anglaise, qui a eu lieu hier à l'hôtel Continental, assistaient cent vingt convives. M. W. Carwford présidait. Parmi les personnes présentes, nous citerons : MM. Jules Simon, Leroy-Beaulieu, de Blowitz, Rouvier, Musset, etc. Au dessert, M. Leroy-Beaulieu a pris la parole sur la crise commerciale : « Ce qui est nécessaire, pour que la crise se passe, c'est que le gouvernement n'intervienne point par des remèdes maladroits. » M. de Blowitz, qui devait, plus tard, porter un toast aux amitiés internationales, a déclaré que ces amitiés, pas plus que les alliances, ne sauraient exister. M. Jules Simon a répondu que le protectionnisme n'était qu'un accident, et que bientôt l'Europe deviendrait un vaste atelier où chaque nation aurait sa spécialité servant aux autres peuples.

« L'homme, a dit en terminant l'éminent orateur sera ramené par le progrès à la paix universelle et à l'amitié. »

Puis M. Wilson, dans un jargon franco-anglais absolument inintelligible, a affirmé que le seul système politique ne donnant pas de mécompte était la politique des intérêts, et que les vrais amis étaient ceux dont on avait besoin (*sic*). Enfin est venu le tour des harangues anglaises. Mistress Crawford a longuement discouru. A minuit, ouverture du bal.

**Arrivée de Mgr di Rende**

Paris, 10 février. — S. Exc. le nonce apostolique est arrivé ce matin de Rome par le train de cinq heures quarante-cinq.

**Monsieur le comte de Paris au concours régional agricole**

Paris, 10 février. — Monsieur le comte de Paris a visité longuement hier, après midi, le concours régional agricole. Monseigneur, reçu par M. le comte de Bouillé, s'est intéressé vivement aux différents perfectionnements obtenus par les exposants dans les différentes branches de l'agriculture, et principalement aux envois d'un compatriote de M. de Bouillé, grand propriétaire dans le Nivernais.

**Départ du prince Jérôme**

Paris, 10 février. — Le prince Jérôme a quitté Paris, hier soir, pour se rendre à Prangins. Son absence sera de courte durée.

**M. Cunéo d'Ornano poursuivi**

Paris, 10 février. — La scène suivante se serait produite — si nous en croyons la *Gironde* — au palais de justice d'Angoulême, le 25 janvier dernier, après la proclamation du résultat de l'élection sénatoriale.

« Aux cris de « Vive la République ! » poussés par un grand nombre de délégués, M. Cunéo d'Ordano, député de Cognac, répondit par ces mots : « Votre République, je m'asseois dessus. Vive l'empereur ! » il s'ensuivit une bousculade et M. d'Ornano, pressé de tous côtés, chercha prudemment son salut dans la fuite.

» Mais le cri de « Vive l'empereur ! » étant un cri séditieux, le procureur de la République d'Angoulême va faire toutes diligences pour obtenir la répression du délit et la Chambre des députés va être saisie d'une demande en autorisation de poursuites contre M. Cunéo d'Ornano. »

**Assassinat du vicaire général de Gibraltar**

Madrid, 9 février. — Le vicaire-général de la cathédrale de Gibraltar vient d'être assassiné par un boucher que l'on suppose atteint de folie.

**Envoi de renforts au Soudan**

Londres, 9 février. — Cette après-midi le gouvernement a formellement sanctionné l'envoi de renforts considérables au Soudan. La nouvelle expédition comptera 7,000 hommes formés de bataillons de la garde, 600 hommes de cavalerie, 5 régiments d'infanterie, 700 soldats d'infanterie de marine et fusiliers marins. La garde embarquera samedi ; elle sera directement conduite à Souakim. Les autorités apportent toute la diligence possible à l'envoi de ces renforts,

## DERNIÈRE HEURE

*(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)*

**Conseil des ministres**

Paris, 10 février. — Le conseil de cabinet s'est réuni ce matin à l'Elysée et s'est occupé de la discussion des tarifs de douane. Le gouvernement combattra les amendements tendant à déterminer l'emploi des ressources provenant de l'établissement des nouveaux droits. Le gouvernement estime que ces ressources doivent servir avant tout à équilibrer le budget.

Le conseil s'est ensuite occupé des incidents de la journée d'hier.

Les 35 arrestations faites hier sont maintenues

Les ministres s'occuperont jeudi des élections générales partielles.

**L'extrême gauche**

Paris, 10 février. — L'extrême gauche n'est pas favorable à la question de M. Peytral sur la date des élections. Elle croit que la Chambre doit terminer son mandat. Elle votera contre l'ensemble du scrutin de liste, si l'amendement Ribot est adopté. Un membre du groupe va questionner le gouvernement sur les incidents d'hier.

**L'accord anglo-italien**

Londres, 10 février. — Le *Standard* dit qu'Osman Digma concentre ses forces à Tamaï en attendant l'attaque des Anglais. Le *Standard* ne croit pas que les troupes de l'Inde soient envoyées en Egypte. Les Italiens se chargeraient de secourir Kassala et coopéreraient à l'expédition de Souakim. Suivant le *Daily Telegraph*, les Italiens remplaceraient seulement les garnisons anglaises en Egypte, lesquelles partiraient pour le Soudan.

## SÉNAT

*(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)*

*Séance du 10 février*

Présidence de M. Le Royer

La séance est ouverte à 2 heures.

**Les récidivistes**

Le Sénat aborde la suite de la discussion du projet de loi sur les récidivistes.

M. Herbette, commissaire du gouvernement, soutient l'amendement Lesatier, au paragraphe de l'article 4 tendant à ce qu'une période de défaut pendant laquelle les condamnations prononcées contre un individu, doivent être encourues, pour qu'elle tombe sous l'application de la loi, ne soit interrompue que par un temps de peine réellement subie.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

*(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)*

*Séance du mardi 10 février 1885*

Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à deux heures.

La Chambre reprend la suite de la discussion des droits sur les blés.

M. Méline, ministre de l'agriculture, ne considère pas le libre-échange ou la protection comme une question de principe mais comme une question économique dépendant des circonstances. Le meilleur régime est celui qui favorise davantage la production de toutes les choses nécessaires à la vie. C'est le système protectionniste, sauf pour l'Angleterre que sa puissance et son outillage mettant à l'abri de la concurrence.

La France doit songer à se protéger aussi.

Le ministre tâche de démontrer, à l'aide de nombreux chiffres, que nos tarifs ne sont pas plus élevés, malgré l'assertion de M. Raoul Duval.

M. Cazenove. — Le gouvernement est-il animé sur cette question ?

M. Méline. — Il est d'accord sur le fond, mais les arguments que j'ai donnés me sont personnels.

M. Cazenove. — Je constate que le gouvernement est solidaire de vos déclarations.

M. Méline poursuivant, dit que le mouvement d'exportation s'est accru chez les nations à la suite des tarifs protecteurs. Chez nous, c'est l'importation. L'industrie et l'agriculture se doivent de mutuelles concessions. Les traités de commerce ont été désastreux pour l'agriculture. Le blé est de plus en plus menacé. La betterave n'a été sauvée que grâce à la surtaxe. La moyenne des frêts a été abaissée de moitié depuis 1880, et il y a eu aggravation d'impôts sur les propriétés cultivées.

Ce sont autant d'avantages pour les blés étrangers. La suppression des droits réclamée par M. Passy serait la ruine de l'industrie française, tandis qu'une protection modérée amènerait une diminution de prix sur la consommation et une réduction corrélative sur les salaires. Le libre-échange a fait baisser de 30 0/0 le capital national. Le mode de culture n'est pour rien dans l'infériorité de la production en France.

## PROGRAMME DES THÉATRES

GRAND THÉATRE DE LILLE. — Jeudi 12 février 1885. — Bureau à 6 h. 0/0. — Rideau à 6 h. 1/2.

Le Songe d'une nuit d'été, opéra-comique en trois actes.

Les Danicheff, comédie en quatre actes, du théâtre de l'Odéon, par M. Pierre Newski.

## BIBLIOGRAPHIE

Sous le titre de *Revue Française*, M. Edouard Marbeau, qui a publié dernièrement un livre très remarquable sur l'Allemagne, vient de faire paraître, à la librairie Chaix, une publication nouvelle concernant spécialement les questions étrangères et coloniales.

Cette publication paraîtra chaque mois et reproduira les études, notes ou simples renseignements que les touristes, voyageurs, savants français ou étrangers auront pu recueillir sur les lieux mêmes, et qui, par leur caractère, ne rentreraient pas dans le cadre des revues déjà existantes.

Les événements qui se sont accomplis depuis plusieurs années font à la génération qui grandit un devoir impérieux de suivre le développement de la politique étrangère et coloniale et de se tenir au courant des progrès littéraires et scientifiques des différents peuples.

BEAUTÉ, HYGIÈNE, FRAICHEUR
Le seul savon des Princes
recommandé par les sommités médicales est le
SAVON DES PRINCES DU CONGO
N° 193 de la Maison VAISSIER Frères.
Ce savon, à base de produits balsamiques, conserve au teint une fraîcheur éclatante.
Demander chez tous les merciers, épiciers, coiffeurs, etc.

400 FR. EN 3 MOIS avec 150 fr. par des achats de rentes françaises. — Demander la Circulaire explicative au journal l'Information, 14, RUE DU HELDER, PARIS
11,13,17,20,24,27.2,6m.—10236

AVIS IMPORTANT POUR LA SANTÉ
50 Médecins des Hôpitaux de Paris ont constaté que le Sirop et la Pâte de Nafé de Delangrenier, étaient les pectoraux les plus *efficaces* contre les rhumes, grippes, bronchites, *irritations de poitrine* et de gorge ; sans sels d'opium, tels que *morphine* ou *codéine*, on les donnera *sans crainte* aux enfants atteints de toux ou coqueluche. Dépôts dans les Pharmacies. 11d.j.f.m.—3605

# COMMERCE

## Céréales et farines

PARIS, mardi 10 février
*(Dépêche spéciale)*

**Farines.** — 9 marques. — Tendance soutenue.

| | 9 fév. | 10 fév. | | 9 fév. | 10 fv. |
|---|---|---|---|---|---|
| Disponible. | 45 25 | 46 30 | 4 de mars | 47 10 | 47 25 |
| Mars..... | 46 50 | 46 75 | 4 de mai.. | 47 60 | 47 60 |

Marque Corbeil ..... 48 ..

Circulation : 17 600.

Blés. - Tendance calme.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Disponible. | 21 10 | 21 10 | 4 de mars. | 22 . | 22 .. |
| Mars .... | 21 30 | 21 40 | 4 de mai . | 22 40 | 22 40 |

Seigles. Tendance calme.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Disponible. | 16 25 | 16 25 | 4 de mars. | 16 75 | 16 75 |
| Mars..... | 16 50 | 16 40 | 4 de mai. | 17 25 | 17 25 |

Par câble de MM. SIEGFRIED GRUNER et Ce, représentés à Bordeaux par M. Jules CAUET.

lundi 9 février. (Clôture).

MAÏS

| NEW-YORK | | | | CHICAGO | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Février | 59 /. | Août.. | .. /. | Février. | 36 3/4 | Août.. | .. /. |
| Mars.. | 49 /. | Sept.. | .. /. | Mars.. | 37 /. | Sept.. | .. /. |
| Avril .. | 49 /. | Octob.. | .. /. | Avril... | 37 1/4 | Octob.. | .. /. |
| Mai .. | 49 /. | Nov.. | .. /. | Mai... | 40 1/2 | Nov... | .. /. |
| Juin .. | .. /. | Déc.. | .. /. | Juin ... | .. /. | Déc.. | .. /. |
| Juillet | .. /. | Janvier | .. /. | Juillet. | .. /. | Janvier | .. /. |

FROMENT

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Février | 89 1/4 | Août.. | .. /. | Février | 77 1/4 | Août.. | .. /. |
| Mars.. | 90 1/4 | Sept | .. /. | Mars.. | 77 3/4 | Sept.. | .. /. |
| Avril.. | 92 /. | Octob. | .. /. | Avril.. | 79 /. | Octob. | .. /. |
| Mai... | 93 3/4 | Nov... | .. /. | Mai... | 84 /. | Nov... | .. /. |
| Juin .. | 94 3/4 | Déc.... | .. /. | Juin... | .. /. | Déc.... | .. /. |
| Juillet | .. /. | Janvier | .. /. | Juillet. | .. /. | Janvier | .. /. |

NEW-YORK, 9 février.

STOCKS A NEW-YORK :

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Blé.. | 6 200.000 | bushels contre | 6.300.000 | sem. précéd. |
| Maïs. | 585.000 | » | 655.000 | » |

EXPORTATIONS DE NEW-YORK (semaine dernière) :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Blé.. | 300.000 | bushels contre | 510.000 | sem. précéd |
| Maïs. | 595.000 | » | 740.000 | » |
| Lard. | 5 800 000 | livres » | 4.550 000 | » |

PARIS, 9 février

**Avoine.** — La tendance est plus ferme.

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Courant . ... | 17 75 | 18 .. | 4 de mars ... | 18 50 | 18 75 |
| Mars ..... | 18 .. | .. .. | 4 de mai .... | 19 . | 19 25 |
| Mars-avril ... | 18 .. | 18 25 | | | |

Poids naturel 45 à 47 kil. à l'hect., 100 kil. nets cpt.

## Huiles, Graines ET TOURTEAUX

LILLE, mardi 10 février.

| | HUILES l'hectolitre. | | GRAINES l'hectolitre. | | TOURT. les 100 kil. | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Cours du jour | O. pr. | | | | |
| Colza..... | .. .. .. .. | 61 | 21 .. | 22 .. | 18 .. | 19 .. |
| Huile épurée | .. .. .. .. | 67 .. | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. |
| Œillette b.g | .. .. .. .. | .. .. | 25 .. | 26 .. | 18 .. | .. .. |
| Lin de pays. | .. .. .. .. | 56 50 | 20 .. | 21 50 | 25 .. | 26 .. |
| Lin étranger | .. .. .. .. | 54 25 | 18 .. | 20 .. | 22 50 | 24 .. |
| Chanvre .... | .. .. .. .. | .. .. | 15 .. | .. .. | 17 .. | .. .. |
| Cameline... | .. .. .. .. | .. .. | 15 .. | 17 .. | 17 .. | 18 .. |

Huile épurée pour quinquet, 67 fr. l'hect.

PARIS, mardi 10 février.
*(Depêche spéciale)*

| Huile de colza. | Calme | | Huile de lin. | Calme. | |
|---|---|---|---|---|---|
| | 9 fév. | 10 fév. | | 9 fév. | 10 fv. |
| Courant.. | 65 75 | 65 75 | Courant.. | 53 50 | 53 75 |
| Mars .... | 66 .. | 66 . | Mars .. | 53 50 | 53 50 |
| 4 mars. | 66 75 | 66 50 | 4 mars . | 53 50 | 53 50 |
| 4 de mai.. | 67 75 | 67 50 | 4 de mai.. | 53 50 | 53 50 |

PARIS, 9 février.

**Colza.** — Le marché est peu animé et les prix ne présentent pas de variation appréciable sur la clôture de samedi soir.

Le courant du mois, se traite à 65 75.

Mars a acheteurs à 66 fr. et vendeurs à 66 25.

Mars et avril, ont acheteurs à 66 fr. et vendeurs à 66 50.

Les 4 mois de mars, demandés à 65 25, sont tenus à 66 75.

Les 4 mois de mai valent de 67 50 à 67 75.

Les 4 derniers mois sont cotés sans affaires de 68 50 à 68 75.

Cote établie à 12 h. 1/2.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Disponible ... | 65 75 | . .. | Mars-avril... | 66 .. | 66 50 |
| Courant .... | 65 75 | . .. | 4 de mars ... | 66 25 | 66 75 |
| Mars ..... | 66 .. | 65 25 | 4 de mai. .. | 67 50 | 67 75 |

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 1 0/0.)

PARIS, 9 février.

**Lins.** — Cours sans variation.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Disponible.. | 53 50 | 53 25 | Mars-avril... | 53 50 | 53 25 |
| Courant. ... | 53 50 | 53 25 | 4 de mars .. | 53 50 | 53 25 |
| Mars ..... | 53 50 | 53 25 | 4 de mai ... | 53 50 | 53 25 |

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 2 0/0).

## Sucres

LILLE, mardi 10 février.

| | COTE OFFICIELLE | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Cours du jour | | Cours précéd. | |
| | | Off. Dem. | | |
| Suc. n° 3 (88 deg.) | 33 50 .. | .. .. | 33 50 | .. .. |
| — bl. typ. n° 3 | .. .. | .. .. | 40 | .. .. |
| — pain 6 k n° 1 | 100 .. | .. .. | 100 | .. .. |
| Betteraves disp. | .. .. | .. .. | 44 | .. .. |
| Mélasse..... | 45 50 | .. .. | 45 50 | 45 . |
| 3/6 fin disponib. | .. .. | .. .. | 52 | .. .. |

PARIS, mardi 10 février.
*(Dépêche spéciale)*

**Sucre indigène.** — Tendance calme.

| | 9 février | | 10 février | | C. de clôture. | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 88° dispon.. | 34 25 | 34 50 | 34 50 | .. . | 34 25 | 34 50 |

**Sucres blancs.** — Tendance calme.

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Courant.... | 41 25 | | 41 25 | | 41 25 | |
| Mars ..... | 41 50 | | 41 50 | | 41 50 | |
| 4 de mars.. | 42 .. | | 42 .. | | 42 . | |
| 4 de mai... | 42 50 | | 42 50 | | 42 60 | |
| Raffinés .. | 96 .. | 97 .. | 96 . | 97 . | 96 .. | 97 .. |

ANVERS, mardi 10 février.
*(Dépêche spéciale)*
en entrepôt). — Ferme.

| | 9 février | | 10 février | |
|---|---|---|---|---|
| 88 degrés n° 12/20 disp. | 29 . | /. .. .. | 29 / | .. .. |
| — — Mars.... | 29 .. | 1/2 . .. | 29 1/2 | .. .. |
| — — | .. .. | /. .. .. | | /. .. |

PARIS, 9 février.

**Bruts.** — La clôture de la Bourse se traduisait samedi soir par de la faiblesse.

Nous cotons à deux heures pour sucre blanc numéro 3 Paris :

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Courant.... | 41 .. | 41 25 | 4 de mars.... | 42 . | .. .. |
| Mars ..... | 41 25 | 41 50 | Sucre blanc.. | 39 25 | .. .. |
| Mars-avril | 41 50 | 41 75 | Sucre roux.. | 34 75 | 34 50 